

aux âmes bienfaisantes ¹⁴. Cet appel naïf et touchant ne fut pas entendu ; s'il procura aux Girard quelques subsides, les 30.000 francs indispensables continuèrent à leur manquer. Le 1^{er} janvier 1840, une petite feuille lyonnaise, *l'Homme de la Roche*, distribuant des étrennes à ses concitoyens, attribuait à la reine des Tilleuls « une nouvelle constitution » ; ses créanciers ne lui accordèrent même pas un concordat, et, le 28 janvier suivant, un jugement déclarait les époux Girard en état de faillite.

Ils protestèrent et firent insérer dans *l'Homme de la Roche*, les 31 janvier, 2 et 9 février, trois lettres résumant leur défense. Les deux premières étaient signées, « par procuration de mon mari, Femme Girard, née Marchiolety ».

Un seul de leurs créanciers, disaient-ils, avait refusé de leur consentir un arrangement, et, pour 600 francs qui lui étaient dus, avait fait vendre le Pavillon. Leur passif ne s'élevait qu'à 65.000 francs, contre un actif de 145.000 francs représenté par leur café qu'ils estimaient 100.000 francs et par une propriété rurale et un matériel de ferme. La vente judiciaire du Pavillon n'avait malheureusement produit que 23.000 francs.

Ils s'élevaient contre l'hostilité de la municipalité, de la police les accusant de « tramer une contre-révolution » ; contre les menées de « confrères cupides ». Ils rappelaient que, protégés à leurs débuts par le comte de Brosses, préfet du Rhône, et par « M. de Laval », maire de Lyon, ils avaient embelli et moralisé la place Bellecour, édifié ce pavillon et cette galerie où les « artistes saluaient M^{me} Girard du nom de mère et d'amie », où « toutes les classes de la société venaient battre des mains sur le passage de la reine des Tilleuls ». Réduits maintenant à la misère, ils emportaient du moins dans leur retraite « la conscience d'une conduite irréprochable et les regrets de toutes les âmes honorables que révoltent l'injustice et la persécution ».



On les avait traités assez durement, à ce qu'il semble, depuis qu'ils avaient suspendu leurs paiements. Le pavillon avait été gardé militairement pendant deux nuits, le bruit ayant couru que M^{me} Girard emportait 500.000 francs et qu'elle possédait de grands domaines à Oristano, près de Cagliari, et en Piémont. Elle racontera plus tard qu'elle a quitté son café entre deux haies de soldats, pour aller se réfugier « dans un affreux grenier ». Ils y auraient eu faim si le curé de Saint-François n'avait eu la charité de leur ouvrir un crédit chez un boulanger. M. Garella, ingénieur des Ponts et chaussées, M. Cunisset, de la rue Sala, et quelques autres personnes avaient eu aussi pitié d'eux et les avaient fait vivre pendant « onze mois », tandis qu'un « séquestre désolant » les laissait absolument sans ressources.

Seul peut-être, « un habitué du Pavillon Bellecour » prit leur défense et publia, dans le *Journal du Commerce* du 2 mars 1840, une lettre où il faisait notamment re-

¹⁴. *Catal. des livres imprimés de la Biblioth. nationale*, v^o Girard (M^{me}).